



BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION

asbl fondée par le CSTC et SECO

organisme de certification accrédité n° 021

Rue d'Arlon 53
BE - 1040 BRUXELLES

www.bcca.be

Tel.: + 32 2 238 24 11
Fax: + 32 2 238 24 01



PTV 563 / EN 1504-3

220

FICHE TECHNIQUE NORMALISEE

Cette fiche fait partie intégrante du certificat BENOR correspondante

Version : 001
Date : 2021/11/26
Auteur : DP/BCCA

Cachet :



Sika Belgium sa
Venecoweg 37, BE - 9810 Nazareth

Tél : +32.9.381.65.00 Fax : +32.9.381.65.10
E-mail : info@be.sika.com Website : www.sika.com

SIKAGROUT®-312
Mortier de réparation (application coulée)
de béton suivant PTV 563

BB-563-220-0146-010

Description

Mortier coulable prédosé à base de liants hydrauliques.

Le rapport pondéral du mélange eau/poudre : Peut varier entre 1:7,58 et 1:7,35; soit 3,3 à 3,4 litres d'eau par sac de 25 kg.

Fonction : Mortier de ragréage et de reprofilage structurel pour éléments de structure en béton.

D_{max} : 2,0 mm.

Epaisseur nominale de couche : 75 mm. – application coulée.

Conditionnement : Sacs de 25 kg.

Conditions de stockage : 12 mois dans un emballage non dégradé et à l'abri du gel et de l'humidité.

Produits complémentaires : Protection anticorrosion des armatures : Sika MonoTop® 1010.

Classification U (utilisation prévue)

Propriété	Critères	Critères constatée autocontrôle fabricant *
Principes de la NBN EN 1504-9:2008	3.2 / 4.4 / 7.1 / 7.2	
Propriétés selon NBN EN 1504-3 **		
Résistance à la compression NBN EN 12190	Classe R4 (≥ 45 MPa)	
Teneur en chlorures NBN EN 1015-17	≤ 0,05 %	
Adhérence NBN EN 1542	Classe R4 (≥ 2,0 MPa)	
Résistance à la carbonatation NBN EN 13295	D _k ≤ béton de référence (MC(0,45))	
Module d'élasticité NBN EN 13412	Classe R4 (≥ 20 GPa)	
Compatibilité thermique Partie 1 – Gel / Dégel NBN EN 13687-1	Classe R4 (≥ 2,0 MPa)	
Absorption capillaire NBN EN 13057	≤ 0,5 kg m ⁻² h ^{-0,5}	
Propriétés supplémentaires selon PTV 563		
Résistance à la traction par flexion NBN EN 196-1	Classe R4 (≥ 8 MPa)	
Application par coulage dans un coffrage – essai d'aptitude à l'utilisation PTV 563	Classe R4 (≥ 2,0 MPa) Pas de fissures	

* Les valeurs mentionnées dans cette colonne donnent les critères utilisés par le fabricant sur base de l'analyse statistique des résultats de l'autocontrôle.

** Les valeurs déclarées sous cette rubrique sont des déclarations reprises de la DoP du fabricant.

Classification W (conditions d'utilisation définies par les essais d'aptitude à l'utilisation)

Application coulé				
Inclinaisons possibles de support *		Horizontal:	Vertical:	En sous face:
		X	X	
Epaisseur de la couche	Inclinaison:	Horizontal	Vertical	En sous face
	Nominale:	75 mm.	75 mm.	
	Minimale:	6 mm.	6 mm.	
	Maximale**:	125 mm.	125 mm.	
Texture du support	Sablée à rugueuse, exempt de particules, poussières ou autres saletés non-adhérentes, molles ou friables.			
Degré de saturation de support	Humide (degré de saturation b).			
Conditions hygrothermiques	Minimale:			5 °C
	Maximale:			25 °C

* Les domaines d'application possibles sont cochés.

** Cette épaisseur maximale est testée en laboratoire externe dans un coffrage vertical de 1000 mm x 500 mm.

Mise en œuvre

Préparation du mortier :

Verser la quantité d'eau dans le malaxeur et y ajouter la poudre tout en mélangeant lentement. Mélanger pendant minimum 3 minutes jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène et sans grumeaux. Ensuite, laisser le mortier reposer pendant 5 minutes afin de favoriser l'évacuation de l'air occlus avant sa mise en œuvre. Le mortier peut être mélangé au moyen d'un malaxeur électrique à bas régime (< 500 tpm).

Durée pratique d'utilisation :

Le produit doit être mis en œuvre endéans les 80 % de la durée pratique d'utilisation à la température considérée, reprise au tableau ci-après.

Durée pratique d'utilisation

Température	Temps de début de prise	Temps de fin de prise	Durée pratique d'utilisation
5 °C	18 à 21 h.	24 à 28 h.	≤ 120 min.
20 °C	10 à 12 h.	22 à 26 h.	≤ 60 min.
30 °C	8 à 10 h.	20 à 24 h.	≤ 30 min.

Application :

Le mortier peut être appliqué par coulage, pompage ou injection. Le remplissage se fait toujours à partir d'un seul point, par un flux de produit continu et sans vibrations, de façon à éviter l'inclusion d'air. Pour cette raison, le mortier est coulé sur une surface inclinée ; si nécessaire, une trémie sera prévue. Le produit doit remplir la totalité de l'espace et, en particulier, être en contact avec tous les éléments adjacents. Une bande métallique flexible peut être placée en dessous de l'objet afin de favoriser l'écoulement du produit et de le maintenir ainsi en mouvement de façon à prévenir des obstructions lors d'un arrêt de coulage.

Il est interdit de vibrer le mortier.

Précautions à prendre pendant la phase de cure :

Après l'application, le mortier est protégé de manière appropriée afin d'éviter une perte d'humidité. Le temps minimal de cure est repris dans le tableau ci-dessous :

Temps minimum de cure en jours (période durant laquelle protection est obligatoire)

Conditions d'exposition	Température moyenne du mortier en cours de cure				
	5°C	10°C	15°C	20°C	25°C
A. Pas d'exposition directe au soleil et humidité relative de l'air jamais inférieure à 80 %	1 j	1 j	1 j	1 j	1 j
B. Exposition à un soleil modéré ou à un vent de vitesse moyenne ou humidité relative jamais inférieure à 50 %	3 j	2 j	1 j	1 j	1 j
C. Exposition à un soleil violent ou à un vent fort ou humidité relative en dessous de 50 %	4 j	3 j	2 j	1 j	1 j

(-) : pas de cure nécessaire.

Certification

La certification BENOR du produit indique que, sur base d'un contrôle externe périodique, il existe une confiance suffisante dans la capacité du fournisseur à garantir la conformité du produit de façon permanente, comme définie dans les spécifications de référence technique.

La présente fiche technique normalisée contient les performances des caractéristiques déclarées par le fabricant, ainsi que les conditions d'utilisation et les prescriptions de mise en œuvre du produit et/ou système. Elles sont vérifiées par l'organisme de certification.